

Compte rendu Sommaire
Réunion du Conseil Communautaire
Séance du 28 AVRIL 2014.

Date de convocation
16/04/2013

L'an DEUX-MILLE-QUATORZE, le VING HUIT du mois d'avril, à 18h30, le Conseil communautaire de la C.C.P.O.M., légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, en séance publique sous la présidence de Monsieur FOURNIER.

Membres présents :

AMNEVILLE : M. MUNIER, Mme CALCARI-JEAN, M. MITIDIERI, Mme GIULIANO, Mme LOMBARDI et Mme ARNOULD-RIVATO
BRONVAUX : MM. FAVIER et WROBEL
CLOUANGE : M. BOLTZ, Mme THOMAS et M. HOVER
MARANGE SILVANGE : Mme TOUSSAINT et M. PIERRE
MONTOIS LA MONTAGNE : M. CANTELE, Mme SCHUMMER et M. VOLLE
MOYEUVRE-GRANDE : M. DROUIN, Mme CONTESE, M. TIRLICIEN, Mme CISAMOLO, M. ROVIERO, Mme BARTOLETTI et M. LACAVAL
MOYEUVRE-PETITE : MM. SCHWEIZER et HENRY
PIERREVILLERS : M. PELIZZARI et Mme DAMILOT
ROMBAS : M. FOURNIER, Mme WAGNER, M. RISSER, Mme MACAIGNE, M. BARTHELEM, Mme BENCI, MM. NOBILE et MEYER
RONCOURT : MM. HALTER et FICHTER
ROSSELANGE : MM. MATELIC, M^{me} SEEMANN, et M. SCHONS
SAINTE MARIE AU CHENES : M. WATRIN, Mme FRANIA et M. CAYRÉ
VITRY-SUR-ORNE : M. CORRADI, Mme DURIVAL et M. DI EGIDIO

Membres absents ayant donné procuration :

M. DALLA FAVERA à M. MUNIER
M. RAFFLEGEAU à M. MATELIC
M. MULLER à M. FOURNIER
M. MEOCCI à Mme TOUSSAINT
Mme GREFF à M. PELIZZARI

Absent excusés : néant

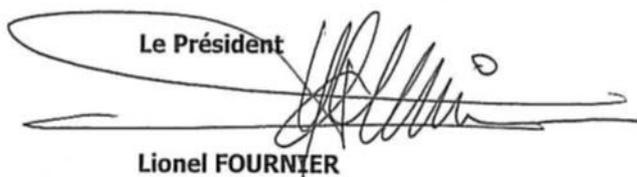
Absents: MM. DIEUDONNE, KOSCIUSZKO

Le 28 avril 2014, à 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle s'est réuni à Rombas, salle Jean Burger.

- **Est installé par M. FOURNIER**, Président sortant de la Communauté de communes du Pays Orne Moselle
- **Désigne deux secrétaires de séance**, en les personnes de Mmes DAMILOT et DURIVAL, les plus jeunes délégués communautaire
- **Elit**, par 49 voix « POUR » et 2 suffrages non-exprimés, M. FOURNIER Lionel, Président de la Communauté de communes du Pays Orne Moselle,
- **Fixe**, à l'unanimité, au nombre de douze (12) le nombre de vice-présidents composant le Bureau communautaire de la Communauté de communes du Pays Orne Moselle,
- **Elit** les douze Vice-présidents de la Communauté de communes du Pays Orne Moselle,

- **Détermine**, à l'unanimité, le montant des indemnités de fonction du Président et des vice-présidents,
- **Procède** à la création des commissions,
- **Elit** les membres de la Commission d'appel d'offres,
- **Elit** les membres de la Commission consultative des services publics locaux
- **Adopte** le règlement intérieur de la Commission consultative des services publics locaux,
- **Elit** les membres de la Commission d'ouverture des plis pour les délégations de services publics
- **Elit**, à l'unanimité, les délégués de la Communauté de communes dans les syndicats mixtes,
- **Désigne**, à l'unanimité, les délégués de la Communauté de communes dans les organismes divers,
- **Décide**, à l'unanimité, de donner une délégation de pouvoirs au Président,
- **Décide**, à l'unanimité, de donner une délégation de pouvoirs au Bureau communautaire,
- **Adopte**, à l'unanimité, le règlement intérieur de la Communauté de communes du Pays Orne Moselle,
- **Approuve**, à l'unanimité, le procès verbal de la séance du Conseil communautaire du 17 mars 2014,

**Fait à Rombas, le 06 mai 2014,
Affiché le 07 mai 2014,**

Le Président 
Lionel FOURNIER